

26 juin 2012 - Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Les élections passent, la lutte continue

Dans un contexte marqué par la poursuite de la crise économique et sociale, et alors que la question de la dette publique structure fortement le discours du nouveau gouvernement, la construction du rapport de force pour une meilleure répartition des richesses est la priorité de nos syndicats.

La conférence sociale prévue début juillet est un premier rendez-vous important qui doit être placé sous la vigilance des salariés. Cette conférence ne peut se résumer à l'élaboration d'un agenda social. Elle doit marquer de premières évolutions significatives, en nette rupture avec les politiques d'austérité menées en Europe. Sur les questions d'emploi public, de salaires, de retraite, de protection sociale, sur le jour de carence dans la Fonction publique, le gouvernement est en capacité de prendre de premières décisions concrétisant le changement qu'ont massivement exigé les salariés et agents publics.

L'intervention des salariés avec leurs syndicats est la meilleure garantie pour obtenir des avancées sociales.

Sur tout le territoire, ces dernières semaines, des actions de lutte sont menées. Les syndicats du champ professionnel de la Fédération des Services publics y prennent largement leur part. En voici quelques exemples.

■ Sur les rémunérations et le déroulement de carrières

• **28 juin : Paris** — Participation des agents territoriaux à la manifestation régionale interprofessionnelle organisée par l'URIF CGT sur les questions d'emploi, de salaire et de retraite.

• **25 juin : Coordination Syndicale Départementale 62** – Action départementale à Arras pour la hausse du pouvoir d'achat par l'augmentation du point d'indice.

• **19-22 juin : UES Veolia/Eau** – 4 jours de grève nationale unitaire (CGT et FO) pour l'augmentation des salaires. En plus des 0,5 % de la NAO au 1^{er} janvier 2012, +0,3 % au 1^{er} septembre, une prime de pouvoir d'achat 2012 de 470 à 300 euros bruts selon le niveau de rémunération.

• **15 juin : Conseil général du Finistère (22)** — Rassemblement pour l'augmentation des quotas de promotion et d'avancement.

• **À partir du 14 juin : Ville de Fleury-Mérogis (91)** – 5 jours de grève unitaire CGT-CFDT sur le régime indemnitaire, le déroulement de carrière, les effectifs ; avancées obtenues sur de nombreux points (embauches, résorption de la précarité, refonte du régime indemnitaire, ...).

• **Juin : Argenteuil-Bezons Habitat (95)** — Négociation sur le pouvoir d'achat pour stopper sa baisse. 30 à 50 euros gagnés sur le régime indemnitaire avec rétroactivité depuis janvier.

• **Juin : Mairie de Vénissieux (69)** – 6 jours de grève notamment sur la question du régime indemnitaire.

• **25 mai : Conseil général de l'Indre (36)** – grève unitaire CGT-FSU-CFDT des travailleurs sociaux pour la revalorisation du régime indemnitaire et sur les questions de déroulement de carrière et d'effectifs.

• **Mai : Ville de Bourges (18)** — Conflit sur le projet municipal de révision du régime indemnitaire.

■ Sur les effectifs

• **20-23 juin : grève à la Ville de Saint Etienne (42)** — Demande de créations de postes (direction accueil et citoyenneté).

• **22 juin : conseil général du Rhône (69)** — Grève unitaire CGT-CFDT-CFTC-FO pour des effectifs supplémentaires, contre la dégradation des conditions de travail, pour de meilleurs déroulements de carrière.

• **21 juin : grève au Conseil général de l'Isère (38)** — Mobilisation pour des créations de postes (secteur de l'action sociale et médico-sociale).

• **14 juin : Mairie et CCAS de Nancy (54)** — Rassemblement contre des licenciements de fonctionnaires et la répression anti CGT.

• **juin : Ville de Mulhouse (68)** — Mobilisation des ATSEM pour les remplacements en école maternelle liés à la rentrée 2012.

• **Mai : Ville du Mans (72)** — Grève des agents du service Entretien des locaux ; 9 agents à temps non complet vont accéder au temps complet.

• **Mai : Ville de Valence (26)** — Mobilisation contre les suppressions d'effectifs.

■ Sur la pénibilité et les conditions de travail

• **18-22 juin : Ville de Saint Etienne (42)** — Action (débrayages et rassemblements) des personnels du service Éducation sur les conditions de travail et le manque d'effectifs.

• **21 juin : Conseil général du Vaucluse (84)** — Grève unitaire CGT-FO-FSU-CFDT au secteur Interventions sociales pour l'amélioration des conditions de travail.

• **5 juin : Communauté urbaine de Strasbourg (67)** — Grève des concierges du service

éducation, suivie à près de 95 % des effectifs, pour l'ouverture de discussions portant sur les missions nouvelles qu'ils auront à accomplir dans le cadre de la nouvelle organisation du service, et la reconnaissance de leurs fortes responsabilités dans le cadre de l'accueil, de l'hygiène et de la sécurité des enfants.

• **29 mai : journée nationale de grève des égoutiers ; manifestation nationale à Paris** — Pour la reconnaissance de la pénibilité dans le droit à la retraite ; rendez-vous obtenu au ministère de la Santé.

• **15 mai : Ville de Garges Lés Gonesse (95)** — Manifestation contre le contrôle biométrique des agents et pour l'ouverture de négociations sur les revendications du personnel.

■ Sur les activités sociales

• **Juin : territoriaux du Boucau (64)** — Mobilisation contre la baisse de la subvention employeur versée au COS.

■ Sur le dialogue social

• **28 juin : mairie de Lingosheim (67)** — Rassemblement contre la répression antisyndicale visant les militants CGT.

■ Sur le jour de carence

De nombreuses actions, pétitions et prises de position exigeant l'abrogation de cette mesure sont recensées, parmi lesquelles :

- CSD du Rhône : pétition
- CG94 : pétition en intersyndicale
- Mairie de Bègles (33) : pétition et déclaration
- Commune de Houdain (62) : tract et pétition
- Mairie de Boulogne sur Mer (62) : lettre ouverte
- Ville de Nantes (44) : déclaration CTP

La Fédération salue ces luttes et l'esprit de combativité dont elles témoignent.

Alors que le gouvernement s'oriente de plus en plus nettement sur la voie de l'austérité, il est nécessaire de continuer de hausser le ton et de construire le rapport de force indispensable à la satisfaction des revendications. C'est ce à quoi continueront de s'employer la Fédération et ses syndicats.

FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL cedex

Tél : 01 48 18 83 74 - Fax : 01 48 51 98 20 - site : www.spterritoriaux.cgt.fr - e mail : fdsp@cgt.fr